

CCQ Liberté – Ordre du jour
Deuxième réunion plénière
le mercredi 16 décembre
à 18h30,
en visioconférence.



SOMMAIRE

① Budget participatif avec Madame COUPRY, conseillère municipale

② Point Ville

1. L'application Civisuresnes
2. La Mairie mobile
3. L'esprit de Noël à Suresnes

③ Informations Quartier

1. Retour sur le compte-rendu de la précédente réunion
2. Signalements des membres pour cette réunion

④ Evolution des instances de démocratie participative

1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable
2. Groupes de travail
3. Forces et faiblesses des CCQ

Calendrier prévisionnel :

- Appel à idées : 15 décembre 2020 / 15 février 2021
- Analyse des idées par les membres des CCQ : 16 février / 16 mars 2021
- Analyse des idées par les services : 17 mars – 30 avril 2021
- Vote : 1^{er} – 31 mai 2021
- Présentation des projets lauréats : juin 2021
- Réalisation des projets : juin / décembre 2021



Propositions à discuter en matière de communication sur l'appel à idées :

- Boîtage du formulaire chez tous les Suresnois
- Affichages dans les établissements recevant du public, au sein du patrimoine d'Hauts-de-Seine Habitat et chez les commerçants
- Articles dans le Suresnes Mag et dans le Trait d'union (journal à destination des agents de la Ville)
- Communication sur les réseaux sociaux
- Réalisation de vidéos animées
- Présence d'un photographe et de la Suresnes TV
- Urnes en carton customisées pour installer dans les équipements recevant du public et chez les commerçants volontaires
- Communication sur les stands de la Mairie mobile
- Stand ou déambulation des CCQ sur la voie publique si le contexte sanitaire le permet
- Echanges informels des membres des CCQ avec les voisins, les commerçants, les associations de parents d'élèves...

1. Civisuresnes

- L'application



- Application de remontées civiques mise en place en décembre 2018
- Disponible sur l'App store et Google play
- Possibilité de faire remonter exclusivement les signalements suivants :

Catégorie	Service	Sous-catégorie
Propreté /déchets	Environnement	Propreté des rues
		Propreté canine (espaces canins, sacs à déjections...)
		Dépôts sauvages de déchets
		Affichage sauvage et graffitis
		Débordement des conteneurs d'apport volontaire (verre, textile,)
		Ramassage des déchets (bacs gris et jaunes, encombrants, déchets verts)
		Féliciter
Stationnement	Police Municipale	Stationnement abusif de plus de 7 jours
		Féliciter
Voirie	Infrastructures et réseaux	Revêtement de la chaussée et des trottoirs
		Mobilier urbain supplémentaire (banc...)
		Signalisation routière (panneaux et marquage au sol)
		Lampadaires n'éclairant plus
		Feux tricolores et signalisation en panne
		Féliciter
Parcs et jardins	Infrastructures et réseaux	Elagage sur la voie publique
	Parcs et Jardins	Plantation
		Entretien des aires de jeux
		Féliciter

- **2 260 signalements depuis 2018**

2 260 signalements envoyés par le biais l'application depuis décembre 2018 (dont 1 067 en 2020) :

- 2 243 clôturés.
- 17 en cours de traitement par les services.

Signalement répartis selon les thématiques suivantes :

- 1 286 concernent la propreté (57%).
- 457 concernent la voirie (20%).
- 347 concernent le stationnement abusif de plus de 7 jours (15%).
- 174 concernent les parcs et jardins (8%).

Sur l'ensemble de la période, le délai de réponse moyen est de **9 jours** (8 jours si on se focalise sur la seule année 2020).

- **Un déploiement plus large**

Les membres du CCQ sont invités à :

- télécharger l'application ;
- faire remonter au service Vie des quartiers les difficultés rencontrées (dysfonctionnement technique, réponse insatisfaisante, délai trop long...) ;
- en faire la promotion.

Un guide d'utilisation est joint à l'ordre du jour. Toutes les idées afin de faire évoluer cette application sont les bienvenues ! La création d'un groupe de travail dédié réunissant les membres des CCQ volontaires est proposée.

2. La Mairie mobile

- **164 personnes sur les 4 premières sessions**

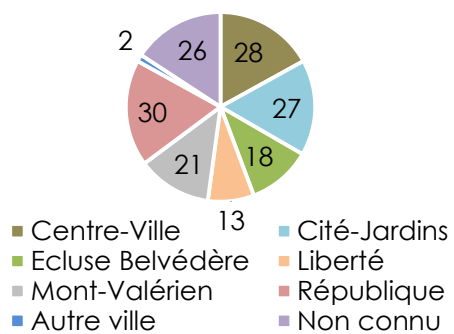


164 personnes ont été à la rencontre des élus sur les 4 sessions (sur le marché Caron les 8 et 22 novembre et sur le marché Zola les 14 et 28 novembre) :

- 74 femmes ;
- 46 hommes ;
- 45 personnes dont seul le nom de famille a été communiqué ou qui ont un prénom masculin / féminin.

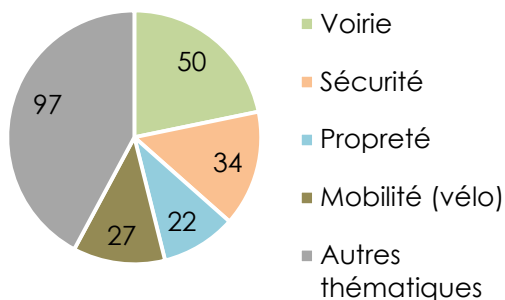
Sessions	Nombre de personnes
08/11 - marché Caron	31
14/11 - marché Zola	64
22/11 - marché Caron	34
28/11 - marché Zola	35
Total	164

Répartition des 164 requérants par quartier



- **Des questions principalement liées à l'espace public et à la sécurité**

Répartition des 230 questions par thématique



230 questions ont été posées. 50 questions concernent la voirie. 22 sont relatives à la propreté et 27 à la mobilité. 34 renvoient à un sentiment d'insécurité ou à des problématiques de circulation dangereuses et relèvent donc de la Police Municipale. 12 questions relèvent des parcs et jardins. Ces quatre thématiques représentent à elles seules 133 questions, soit 58% de l'ensemble des sollicitations.

A partir de janvier, la Mairie mobile sera déployée dans les 6 quartiers suresnois (quels emplacements pour le quartier Centre-ville, autre que le marché Zola ?).

3. L'esprit de Noël à Suresnes

- **Suresnes, ville illuminée**

La Ville a décidé en 2020 d'augmenter le budget dévolu aux décorations de Noël. Comme les années précédentes, les principales centralités commerciales sont illuminées. En 2020 des décorations supplémentaires sont installées :

1. sur le boulevard Henri Sellier, à l'entrée de Suresnes, et rue des Bourets dans le quartier Centre-Ville ;
2. rue du Docteur Magnan dans le quartier République devant l'école du Parc ;
3. rue des Chênes entre le square Bardin et la rue de la Liberté et au niveau du carrefour des rues Paul Bert, Claude Burgod, de la Liberté, Jacques Decour et Victor Hugo dans le quartier Liberté ;

4. avenue Gustave Stresemann dans le quartier Cité-Jardins.
Tous les motifs sont constitués de leds peu consommatrices d'énergie.

Les photos des illuminations sont disponibles sur le compte Instagram de la Ville.

- **Suresnes, ville animée**

Pendant la période de Noël et dans le strict respect des consignes sanitaires, des animations sont proposées aux Suresnois au sein des équipements culturels de la ville : bébés lecteurs et contes de Noël à la médiathèque, visites contée et ateliers carte de vœux au musée.

Des spectacles de rue et des déambulations pour petits et grands sont également prévus dans le centre-ville et dans le quartier Cité-Jardins.

Le programme complet est d'ores et déjà disponible sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/festivites-de-noel-a-suresnes/>

- **Suresnes, ville solidaire**

Vis-à-vis des commerçants :

- **Mise en place d'une plateforme click and collect** à destination des commerçants de Suresnes pour un marché de Noël numérique : <https://www.suresnes-boutiques.fr/> (les membres des CCQ sont invités à en faire la promotion !).
- Exposition photos sur 30 commerçants suresnois dans le centre-ville et autour du marché Caron (à partir de mi-décembre).

Vis-à-vis des Suresnois impactés par la crise :

Le Centre communal d'action sociale et les associations solidaires suresnoises organisent **une collecte de jouets**, du 11 au 18 décembre 2020. En cette année particulièrement éprouvante, la Ville a souhaité placer cette période de Noël sous le signe de la solidarité et du partage. Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour déposer vos cadeaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h et le samedi matin de 9h à 12h. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/noel-pour-tous-participez-a-la-collecte-de-jouets/>



1. Retour sur le compte-rendu de la précédente réunion

Concernant la propreté et la gestion des déchets :

Monsieur HUE souligne les problèmes récurrents de vidange des scooters dans le square Ferrié et demande l'installation d'une poubelle. Les jeunes continuent à se réunir dans le square. Il n'y a pas de poubelle pour y déposer ses détrit.

Une poubelle supplémentaire sera installée d'ici la fin de l'année.

Madame NOREMBUENA demande une communication renforcée sur la déchetterie mobile : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/urbanisme-et-environnement/dechets/> et demande l'installation d'un toutounet au sein du square Ferrié.

1. Il n'y a pas de campagne spécifiquement dédiée aux déchèteries si ce ne sont les rappels fréquents sur les réseaux sociaux de la Ville indiquant la présence de la déchèterie. Les informations sur les dates de présence de la déchèterie mobile se trouvent dans le calendrier des déchets spéciaux annuel (N) qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres suresnoises en décembre de l'année N-1. L'information se trouve également sur le site Internet de la ville : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/urbanisme-et-environnement/dechets/>.
2. Un sanichien se trouve à proximité du square Ferrié à côté de la terrasse du Fécheray. Cela ferait doublon. La Ville n'a pas de retour sur une surutilisation du sanichien. Est-ce qu'un constat différent est fait par les membres du CCQ ? Le maillage sur ce secteur (plutôt du côté du Mont-Valérien) pourrait être renforcé mais quitte à le faire, il faudrait s'éloigner un peu plus du sanichien existant pour plus de cohérence.

Monsieur BELKACEM met en exergue l'importance de la sensibilisation des habitants, notamment au sein des résidences du bailleur Hauts-de-Seine Habitat.

Une campagne de sensibilisation en porte à porte est prévue via l'accompagnement du Sycotom dans le cadre de l'extension des consignes de tri (10 éco animateurs pour 30 semaines sur l'ensemble de l'établissement public territorial POLD, soit environ 1,5 semaine pour Suresnes). Toutes les campagnes du Sycotom sont pour l'instant reportées (sans doute à l'année prochaine). Une réflexion débute en interne au sein de l'établissement public territorial pour faire appel à une prestation complémentaire (une semaine ne sera pas suffisante si l'on cherche ne serait-ce qu'à sensibiliser les habitants des résidences du quartier Liberté et de la Cité-Jardins). Le bailleur Hauts-de-Seine

Habitat envisage également de faire appel à un prestataire. Ces deux actions pourraient être complémentaires. L'intervention Syctom/POLD serait focalisée sur les adresses n'ayant pas bénéficié de la sensibilisations du bailleur.

Monsieur LAURANDIN demande que la porte du local encombrants à l'entrée de la résidence des Chênes, qui été fermée par un code, reste ouverte. Les encombrants sont, de toute manière, déposés à l'entrée du local.

Pour des raisons de sécurité il n'est pas envisageable de laisser la porte du local encombrants ouverte. Les encombrants abandonnés, généralement le week-end, devant l'espace de stockage, n'émanent pas des locataires mais plutôt des habitants du quartier. Il a été demandé par acquis de conscience à la responsable du secteur de distribuer à nouveau aux locataires de la résidence des Chênes le code de l'espace de stockage des encombrants.

Monsieur CHEVALLIER alerte sur les dépôts sauvages récurrents au niveau de l'allée des Bochoux.

Cette adresse située sur le patrimoine de la Ville (depuis la rétrocession par le bailleur en 2019) n'était pas répertoriée comme devant faire l'objet d'un passage de la benne tas sauvage toutes les 48h. La rectification a été faite et les encombrants déposés seront par conséquent enlevés tous les deux jours.

Monsieur WELTI a estimé trop importante la fréquence des collectes d'ordures ménagères dans les zones pavillonnaires. Il propose de la faire passer à une fois par semaine en réaffectant ces moyens au ramassage des encombrants dans les grandes résidences. Il indique également qu'un camion d'ordures ménagères consomme 100 litres aux 100 kilomètres et qu'à ce titre l'impact écologique de la tournée des camions, dont la benne n'est pas remplie, dans les zones pavillonnaires les jeudi et samedi est conséquent.

Les véhicules 19T ou 26T qui évoluent à Suresnes roulent au Gaz Naturel pour Véhicule (GNV). Il n'est actuellement pas possible de diminuer ou d'augmenter les fréquences des collectes d'ordures ménagères (OM) et/ou d'objets encombrants (OE) sur certaines adresses au profit d'autres pour 2 raisons :

1. Les collectes OM de l'après-midi et les collectes OE sont réalisées par secteur géographique et non par type d'habitat. Il n'est pas possible de réorienter des moyens OM sur une collecte OE puisque les grands ensembles ont besoin de ces collectes OM 3 fois par semaine voir plus pour certains (d'où les collectes OM le matin destinées aux gros producteurs de déchets). Ainsi ce ne sont pas des moyens qui seraient réorientés pour la collecte OE mais bien des moyens supplémentaires qui

induiraient une modification du marché public (avenant et coût supplémentaire possibles mais limités).

2. Le constat de M. Welti sur le besoin est fondé mais nécessite une étude au préalable. C'est pour cela que la Ville fait appel à un bureau d'étude dans le cadre du prochain renouvellement du marché en porte à porte.

Il vaut mieux avoir une marge en matière de collecte que de n'avoir qu'une seule collecte par semaine et se rendre compte que trop régulièrement les bacs débordent et engendrent des nuisances en termes d'hygiène, de sécurité, olfactives, visuelles, etc.

Hauts-de-Seine Habitat dispose d'un prestataire qui ramasse quotidiennement les tas sauvages présents sur son domaine. Ces interventions se font sur signalement des gardiens (il ne s'agit pas de « rondes » comme on peut l'avoir pour la benne tas sauvages sur le domaine public). Les tas sauvages, ramassés par ce prestataire et assimilés à des objets encombrants, peuvent être déposés dans la benne OE de la ville qui se trouvent rue des Bas Rogers.

2. Signalements des membres pour cette réunion

Couleur du sol de l'air de fitness rue de la Liberté à l'entrée de la résidence des Très Bourgeois



Pour rappel, une consultation a eu lieu en juillet 2019 avec les usagers de la structure et des riverains. Les utilisateurs ont choisi les modules. A la demande des élus, la structure a été entourée de barrières afin de pouvoir la fermer en cas de nuisances répétées. Le choix des coloris n'a cependant pas été soumis ni aux membres du CCQ, ni aux habitants. Compte-tenu des retours, le prestataire a proposé d'augmenter la surface grise au détriment de la surface orange (40% de gris contre 20% précédemment) sans coût supplémentaire.

Déclivité des trottoirs à l'angle du boulevard Roosevelt et de la rue Decour

Il a été demandé au Département de retravailler la pente des trottoirs afin de faciliter les cheminements piétons. A l'occasion des travaux d'éclairage public actuellement en cours, le Département va procéder à des ajustements afin d'améliorer la circulation mais ne procédera pas à des travaux de restructuration complète des trottoirs.

La rue des Chèvremonts ne comporte pas de trottoirs et croise la rue des Cottages juste devant l'entrée de l'Ecole des Cottages. La cohabitation véhicule/piéton est parfois délicate, d'autant plus que les voitures stationnent

le temps de la dépose et que le croisement perturbe le flux des voitures de la rue des Cottages. Depuis des années, les associations de parents demandent à ce que la rue des Chèvremonts ne soit plus accessible aux horaires d'entrée/sortie, ce qui augmenterait la sécurité pour l'essentiel des enfants et parents qui viennent à pied. L'avis du conseil de quartier sur cette question serait intéressant. A noter que la demande de certains parents peut aller largement au-delà, avec une double fermeture des rues des Cottages et des Chèvremonts, option qui pourrait aussi être discutée et expérimentée.

Les membres du CCQ sont invités à faire part de leur avis sur le sujet. Cette réflexion devra être abordée avec les associations de parents d'élèves concernés à l'occasion d'un groupe de travail ad hoc.

④ EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable

La commission s'intéressera aux actions en matière de transition écologique et se réunira une à deux fois par an. Elle coordonnera l'organisation d'ateliers thématiques ouverts à tous. Les premiers sur la pratique du vélo à Suresnes auront lieu début 2021. Il est demandé au CCQ de désigner un représentant.

La première réunion de la commission devrait avoir lieu le jeudi 7 janvier en visioconférence.

2. Groupes de travail

Il est proposé aux membres de former des groupes de travail sur les sujets qui les intéressent (commerce, urbanisme, mobilités...) et de faire des propositions à la Mairie. A titre d'exemple, le CCQ République a créé un groupe de travail sur l'implantation de la Skema, les CCQ Mont-Valérien et Cité-Jardins des groupes de travail sur le commerce. **Toutes les idées seront les bienvenues !**

3. Forces et faiblesses des CCQ

Pour rappel les objectifs du CCQ en 2021 sont les suivants :

- Améliorer la cadre de vie des Suresnois ;
- Faire évoluer les instances de démocratie participative.

Les membres des CCQ ont été invités à identifier les forces et faiblesses des CCQ. Il ressort des retours détaillés les éléments suivants :



La prochaine réunion plénière aura lieu courant janvier (date à définir) :